

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° CP-2013-6-4-2

Service consulté

**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
PROJETS D'ACTION MIS EN OEUVRE PAR DEUX COLLÈGES**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 30 000 € en 2013, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Ce fonds, initié par le Conseil Général de manière volontariste, s'inscrit dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de la lutte contre le décrochage scolaire.

Dans ce cadre, le collège René CASSIN de Cernay présente un projet pour un montant de 1 850 € et le collège Lucien HERR d'Altkirch pour un montant de 150 €, soit un total de 2 000 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement du financement correspondant aux collèges porteurs des projets.

Après étude par les membres de la cellule technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique, des demandes de financement présentées par les équipes socio-éducatives des collèges cités ci-dessus et sur avis technique favorable de cette instance, deux projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets s'élève à 2 000 €.

- **Collège René CASSIN de Cernay**

« Formation des élèves médiateurs »

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le collège René CASSIN est un établissement rural qui accueille une population mixte (50 % d'élèves plutôt favorisés et 50 % d'élèves issus de familles de catégories socioprofessionnelles très défavorisées).

Depuis la rentrée scolaire 2012/2013, un Conseil de Vie Collégienne a été mis en place dans le but de toucher l'élève « citoyen acteur ».

Ainsi, la formation de médiation souhaitée constituerait un complément précieux à la citoyenneté en tant qu'enjeu majeur de l'établissement, notamment du fait de situations de type harcèlement (insultes, moqueries...).

OBJECTIF DE L'ACTION :

L'objectif de ce projet est de créer un groupe d'élèves médiateurs et de permettre ainsi d'apaiser les situations conflictuelles.

CONTENU DE L'ACTION :

- Information des élèves de 5^{ème},
- Information de l'équipe enseignante,
- Formation de 12 élèves volontaires,
- Mise en place du dispositif afin de le rendre au plus vite opérationnel.

RESULTATS ATTENDUS :

- Climat scolaire plus serein,
- Meilleure entente entre les élèves,
- Démarche citoyenne d'engagement.

PUBLIC :

Les élèves de 5^{ème} volontaires et représentatifs de la population du collège.

ECHEANCIER :

Démarrage du projet en septembre 2013.

BUDGET PREVISIONNEL : 2 000 €

MONTANT DEMANDE : 1 850 €

MONTANT PROPOSE : 1 850 €.

La subvention permettra de prendre en charge le coût des intervenants extérieurs.

• **Collège Lucien HERR d'Altkirch**

« Action de prévention de la violence à travers le sport »

ELEMENTS DE CONTEXTE :

Le collège Lucien HERR accueille environ 830 élèves et possède un internat mixte (dont 1/3 des places sont attribuées à des lycéens fréquentant le Lycée polyvalent Jean-Jacques HENNER).

L'hétérogénéité des élèves est prise en compte au travers d'une structure pédagogique diversifiée intégrant notamment une section SEGPA. Le climat scolaire, relativement serein dote cet établissement d'une bonne image.

Soucieux de préserver un climat scolaire propice à la continuité de l'action éducative, le collège accorde une large place au domaine de la prévention et souhaite mettre un accent particulier sur la prévention de la violence en milieu scolaire.

OBJECTIF DE L'ACTION :

- Sensibiliser les adolescents au civisme (respect de soi, des autres, du matériel...),
- Permettre aux élèves de connaître et de s'approprier la notion de respect des lois et règlements, rencontrée tout au long de leur vie,
- Informer les élèves au sujet de la problématique de la violence et les amener à s'interroger au sujet de leur comportement,
- Favoriser le développement de stratégies et de comportements non-violents (canalisation de la frustration et valorisation d'une attitude fair-play y compris dans leur vie quotidienne),
- Promouvoir la cohésion de groupe et l'esprit d'équipe au travers d'un tournoi sportif,
- Mettre en avant l'importance du sport pour la santé,

- Promouvoir le basket ball, afin de montrer aux élèves la discipline, la rigueur, le respect qu'implique la pratique d'un sport.

CONTENU DE L'ACTION :

- PHASE 1 :

Organisation d'une campagne de sensibilisation durant l'année scolaire sur 2 thèmes principaux, adaptés aux problématiques rencontrées par les adolescents, avec distribution de questionnaires aux élèves à l'issue de chaque intervention.

Les thèmes retenus sont :

- « Civisme, respect des lois et des règles »,
- « Usage des nouvelles technologies ».

Une intervention auprès des parents des élèves sur le thème « usage des nouvelles technologies » sera également mise en place.

- PHASE 2 :

Organisation d'un tournoi sportif impliquant la mixité, l'esprit d'équipe, le fair-play et le respect des règles.

- Mise en place d'ateliers de sensibilisation sur les thèmes de la santé et de la biométrie (rythme cardiaque, souffle, réflexes musculaires, animés par les infirmières du collège) et des premiers secours (pompiers du SDIS 68),
- Rencontre avec des sportifs de haut niveau,
- Remise officielle du « challenge du respect » à la classe ayant remporté le plus de points.

RESULTATS ATTENDUS :

- Prise de conscience des risques et de l'inutilité de la violence sous toutes ses formes (physique, verbale et psychologique),
- Développement de valeurs existantes ou/et acquisition de nouvelles valeurs par les élèves,
- Prise de conscience de l'utilité du sport pour le bien-être et la santé,
- Amélioration du climat scolaire au sein de l'établissement.

PUBLIC :

Les élèves des classes de 5^{ème}, soit 224 jeunes (7 classes d'enseignement général et 2 classes de SEGPA).

Il s'agit d'un public adolescent, susceptible d'être confronté à des tensions et à la violence sous toutes ses formes.

ECHEANCIER :

L'action se déroulera tout au long de l'année scolaire 2012 / 2013 et serait éventuellement reconduite les années suivantes.

Tournoi sportif : le 7 juin.

BUDGET PREVISIONNEL : 850 €
MONTANT DEMANDE : 150 €
MONTANT PROPOSE : 150 €.

La subvention permettra de prendre en charge le coût des coupes et des médailles qui seront remises aux élèves à l'issue du tournoi sportif.

Compte tenu de l'intérêt de ces projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 2 000 €.

La dépense est à prélever sur le programme H711, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir accorder et autoriser les versements des subventions aux collèges porteurs des projets, soit :

- 1 850 € au collège René Cassin de Cernay,
- 150 € au collège Lucien Herr d'Altkirch.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JUIN 2013

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04353	COLLEGE ALTKIRCH - LUCIEN HERR Action de prévention de la violence à travers le sport	150,00
FVS04352	COLLEGE CERNAY - RENE CASSIN Formation des élèves médiateurs	1 850,00
Total		2 000,00